

Règlement du concours de nouvelles du Havre



Chaque année, l'Université Le Havre-Normandie et la ville du Havre organisent un concours de nouvelles, auquel petits et grands peuvent prendre part.

Pour pouvoir vous inscrire, il vous faut habiter Le Havre ou être scolarisé dans un établissement de la ville du Havre, ou avoir participé à des ateliers organisés par la ville du Havre. Différentes catégories permettent à chacun d'inscrire sa participation au regard de son âge, des plus jeunes aux étudiants (francophones et anglophones).

Nous vous présentons aujourd'hui la 16^{ème} édition ainsi que son règlement



1. Obligations communes à toutes les catégories :

- La nouvelle est dactylographiée en Arial 11 ou Times New Roman 12
- Les pages sont numérotées.
- La nouvelle ne doit pas faire plus de 3 000 mots.
- La nouvelle doit être au format Word ou OpenOffice :

N'utilisez pas le format PDF.

- L'interligne doit être de 1,5.
- La nouvelle doit être anonyme et ne comporter aucun élément susceptible d'indiquer l'identité de son auteur.
- La nouvelle doit être envoyée par mail en pièce jointe à :
concoursdenouvelles.lehavre@gmail.com, avec pour titre de document :
CNLH_Annéedeparticipation_Premiersmotsdutitre.
Exemple : CNLH2026Titre.pdf

A la clôture du concours, un accusé de réception sera systématiquement envoyé ainsi qu'un mail de remerciement aux participants.

→ Dans le corps du mail doivent figurer : nom, prénom, adresse mail et coordonnées téléphoniques ainsi que la catégorie à laquelle vous participez.

→⚠ Le plagiat et l'utilisation des outils d'intelligence artificielle sont strictement interdits. Si le recours au plagiat ou à une IA est découvert, le jury appliquera les sanctions appropriées pour cette fraude qui donnera lieu à une interdiction définitive de candidater à nouveau au concours. ⚠

→ « Une nouvelle pour une personne ». Il est impossible de concourir à plusieurs.
→ N'oubliez pas : vous devez soigner la rédaction de votre texte et être attentif à l'orthographe.

⚠ Très important : la nouvelle doit être inédite ! Elle doit avoir été conçue spécialement pour ce concours et cette édition, alors n'utilisez pas un écrit que vous avez déjà produit pour un autre événement.

→ Que vous apparteniez à la catégorie « enfance », « jeunesse » ou « étudiant », vous devrez présenter un justificatif de scolarité, une adresse mail et/ou un numéro de téléphone afin de vous recontacter, lors des résultats.

Un participant ne pourra pas faire partie des lauréats plus de trois fois successives dans une même catégorie.

→ Laissez-vous porter par votre imagination et prenez du plaisir dans ce que vous ferez, c'est la recette pour créer quelque chose qui vous est propre.

2. Droits et obligations par catégories :

- **Catégorie « Enfance » :**

La nouvelle peut être envoyée par un adulte ou un professionnel du relais lecture ou de la bibliothèque de votre lieu d'habitation participant au projet. Dans le cas où elle est envoyée directement par le parent ou le tuteur, merci de préciser l'école où l'enfant est scolarisé dans le corps du mail avec les éléments d'identification.

- **Catégorie « Jeunesse » :**

La nouvelle doit être accompagnée d'une version numérisée du carnet de liaison ou de la carte du lycéen ou de la lycéenne.

- **Catégorie « Étudiant » :**

Il est possible de concourir dans l'une des deux catégories : francophone ou anglophone. La nouvelle doit être accompagnée d'une version numérisée de votre carte étudiante.

- **Non-scolarisé :**

La participation est aussi ouverte à 5 personnes non scolarisées, âgées de 16 à 26 ans. Les cinq premiers inscrits seront retenus. Il faut joindre une copie numérisée de la carte d'identité.

3. Calendrier :

→ Ouverture du concours et dévoilement du thème :

**le lundi 3 novembre 2025 conférence de presse
à la librairie La Galerne à 14h45**

→ Date limite de l'envoi électronique des nouvelles :

le jeudi 26 mars 2026 à 23h59

→ date du retour des jurys sur les lauréats de cette édition :

le 27 avril 2026

→ Date de remise des prix :

le mercredi 13 mai 2026 à 18h à la bibliothèque Oscar Niemeyer

→ L'ensemble des participants seront prévenus des résultats et seront invités à prendre part à la cérémonie.

4. Autorisation :

Les participants accordent l'autorisation aux organisateurs de publier les textes déposés :

→ Les textes lauréats seront publiés en ligne sur le site www.lireauhavre.fr

→ L'ensemble des textes admissibles au concours seront publiés sur le blog :

<https://concoursnouvelleshavrais.wordpress.com/>

→ Les textes sont susceptibles d'être publiés dans un recueil.

→ Un droit de publication des nouvelles sur les réseaux sociaux.

5. Lots :

Des lots seront attribués par les partenaires pour récompenser les lauréats :

→ La Ville du Havre

→ La Galerne

→ UFR Humanités & Sociétés de l'Université Le Havre Normandie

→ Lire au Havre

→ L'ésadhar

→ Sciences Po

(Des déclinaisons sous formes de goodies, à l'image du concours, pourront également être réalisées.)



Pour toute question, il est possible de nous contacter sur les différentes plateformes :

Facebook : Concours de nouvelles au Havre

Email : concoursdenouvelles.lehavre@gmail.com

Instagram : @concoursnouvelles

Email : vieetudiante@lehavre.fr

*Comme tous les ans, ce sont votre imagination et votre plume qui sont mises à l'honneur !
Croyez en votre écriture et soyez motivés !*